



VENDEUIL
BULLETIN MUNICIPAL
n° 02 - 2011
15 février 2011

oooooooooooooooo

Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, Frédéric BAILLY, Philippe BENOIT, Nicole BOURGAUX, André DA FONSECA, Pascal DEGRANDE, Eric DRAN, Sylvain DUPLOUY, Françoise MINET, Marie-Jeanne PELLETIER, Vincent NETTELET

Absent excusé : David HINZ

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de Mairie

oooooooooooooooo

ACHAT DE TROIS PARCELLES À L'ÉTANG COMMUNAL

L'actuel propriétaire de trois petites parcelles enclavées dans notre étang les met en vente pour une surface totale de 57 ares 94 centiares. Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'acheter ces parcelles au prix de 2.300 € afin que ledit propriétaire ne puisse céder son bien à autrui.

CANTINE - GARDERIE

Les travaux sont en route. Dès le bulletin prochain, nous vous communiquerons les tarifs et conditions d'inscriptions.

Voici pris au hasard quelques menus, ceci pour vous donner l'envie ...

Crêpe aux champignons
Blanquette de dinde
Légumes du pot
Tartare
Compote de pommes

Pizza fromage
Filet de colin dieppoise
Gratin de courgettes/
pommes de terre
Coulommiers
Fruit

Quiche lorraine
Tomate farcie
Blé aux petits légumes
Mimolette à la coupe
Fruit

S.A.U.R./ RESEAU D'EAU

Un devis avait été demandé à la SAUR afin d'améliorer le service de distribution de l'eau. Ce devis comprend notamment la télétransmission, la mise aux normes de l'armoire électrique, un dispositif anti intrusion au château d'eau et des sondes de niveau. Tout cela pour le confort des usagers. Le conseil municipal a approuvé la réalisation de ces travaux pour un coût de 18.000 €.

TOUS AU NUMÉRIQUE

Le passage au numérique s'est bien passé apparemment. Quelques « couacs » cependant, certains n'arrivant pas à régler les chaînes, d'autres ne sachant pas quoi prendre comme décodeur, certains foyers ont aussi changé complètement d'installation de réception même si cela ne s'avérait pas nécessaire. Pour ceux-là, il leur reste la possibilité de voir s'ils peuvent bénéficier d'une aide financière.

CONTAINERS À VERRES

Comme toujours de l'incivilité. Tous les jours ou presque les employés communaux sont contraints de nettoyer les abords des containers à verres. Il est vrai qu'il est bien compliqué de déposer quelques bouteilles dans les containers et de ne pas laisser de cartons ou sacs par terre. L'accès va être fermé aux véhicules, tout dépôt de déchets sauvages sera poursuivi. Si tout le monde respectait tout le monde, le village ne s'en porterait que mieux.



FUMÉES DÉSAGRÉABLES

Ne fais pas à ton voisin ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse ! Certains n'hésitent pas cependant à brûler le week-end et ainsi enfumer le voisinage. Le ramassage sélectif hebdomadaire devrait empêcher de brûler des plastiques puisqu'ils ne sont pas stockés longtemps. Merci de faire un effort.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L' AISNE JUSQU'AU SAMEDI 19 MARS 2011

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
14h à 16h	14h à 16h	14h à 16h	10h à 12h

Rappel : La remorque de la commune est mise à la disposition des habitants au tarif de 40 € par voyage à la déchetterie.

LIVRETS NOUVEAU-NÉS

La tradition perdure. La municipalité va offrir aux nouveau-nés de l'année 2010 un livret d'épargne à l'agence postale d'un montant de trente euros chacun.

PARTENARIAT AGENCE POSTALE

Un partenariat avec l'agence postale d'Essigny-le-Grand est en pourparler. Ceci pour faire en sorte que les bureaux d'agences postales soient toujours ouverts au public tout en laissant la possibilité aux agents de prendre leurs congés respectifs. D'autres informations dans un prochain bulletin.

MENACE DE FERMETURE DE CLASSE

Ceci n'est pas un secret. Une menace plane sur notre école. Une classe pourrait fermer pour la rentrée prochaine. La municipalité, les parents des enfants se mobilisent. Quelques manifestations de notre mécontentement ont été mises en place. Participez. L'avenir de notre école est en jeu. Il faut empêcher la fermeture de cette classe. Quatre classes, puis trois, puis deux et plus d'école primaire ici ... À vous les parents d'inscrire vos enfants à Vendeuil pour ne pas perdre d'effectifs.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Comme annoncé précédemment un règlement du cimetière a été réalisé et sera bientôt apposé dans le panneau extérieur du cimetière. Il concerne notamment les modalités de reprises de concessions.

PARCOURS DU CŒUR

Le **dimanche 03 avril 2011** aura lieu la troisième édition du « parcours du cœur » organisé par la municipalité. Marche à pied, course à pied, circuit VTT seront proposés au départ de la mairie. Inscriptions à partir de 08h30. Départ 09h30. A l'arrivée, une boisson offerte par la municipalité aux participants.

Les dons recueillis lors de cette journée seront intégralement reversés à la Fédération Française de Cardiologie.

LA GRANDE PARADE

La commune de Vendeuil participera à La grande parade qui aura lieu le **dimanche 18 septembre 2011** avec le concours des associations. Toutes les personnes souhaitant participer ou aider à l'organisation sont les bienvenues.

Pour tout renseignement, contacter Mme DELOT Maryline au : 03 23 07 85 62.

QUESTIONS DIVERSES

ETANG COMMUNAL

- L'association des pêcheurs propose d'aménager les abords de l'étang, la commission va étudier la demande et donnera son avis après concertation.
- L'association de chasse aux marais de Vendeuil propose également de réaliser quelques aménagements de la hutte, la commission va également étudier la demande et donnera son avis après concertation.

COMMERCE AMBULANT

- Monsieur VERDIERE Joffrey ne souhaitant pas poursuivre son activité de friterie ambulante, la municipalité donne un avis favorable à une autre friterie.

PROCHAINES FESTIVITES

12 mars

Repas dansant du club de gym sur le thème du printemps, salle de la mairie

13 mars

Carnaval organisé par l'association des parents d'élèves Vendeuil-Remigny

03 avril

Parcours du Cœur organisé par la Municipalité

oooooooo

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE : Tel : 03.23.07.82.47

MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h à 18h	16h à 19h30	16h à 18h

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en janvier, février ou mars 1994 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

oooooooo

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 29 mars 2011 à 19 heures

